RÉFLEXIONS

SUR

LA VACCINE,

LUES

À LA SOCIÉTÉ LIBRE DES SCIENCES ET DES ARTS, A STRASBOURG, LE 15 FLORÉAL, AN 9.

PAR

LE CITOYEN BRISORGUEIL,

Membre de ladite Société, Médecin et Professeur de botanique et de matière médicale á l'École spéciale de médecine, établie en ladite ville.

A STRASBOURG,

de l'Imprimerie de LOUIS ECK, Imprimeur-Libraire, rue des Frères N.° 2.



Citoyens,

S'il est du devoir et de la gloire des sociétés savantes, d'approfondir par des discussions, et d'éclairer par leurs écrits l'opinion publique, sur tout ce qui peut intéresser et le bonheur et la conservation de l'espèce humaine; autant elles doivent mettre d'empressement et de courage à combattre, et même à arrêter dans son principe toute doctrine qui ne tendroit qu'à

ajouter un mal de plus aux maux déjà trop nombreux, attachés à la foible humanité; autant il est nécessaire, j'ose même dire indispensable, qu'elles mettent de prudence, de modération et de lenteur, non seulement dans leurs décisions, mais même dans les moyens qu'elles croyent devoir employer, pour faire revenir de leurs prétentions, de leur enthousiasme, ou de leur erreur, ceux que des vues particulières pourroient diriger, ou qu'une imagination foible, ou l'amour du merveilleux et de la nouveauté, pourroient entrainer plus loin qu'ils ne pensent.

Cette marche, Citoyens, que les professeurs de l'École spéciale de médecine de Strasbourg, ont cru devoir suivre relativement à la vaccine, et que je crois conforme aux principes généralement professés

dans cette illustre assemblée, m'autorise à vous présenter mon opinion sur cette découverte, sous le point de vue qui m'a paru devoir seul nous intéresser, je veux dire, ses avantages, ou ses dangers.

Son histoire, l'enthousiasme des uns, l'inquiétude des autres, vous étant déjà assez connus par tous les écrits qui ont paru jusqu'à ce jour sur cette matière, et mes prétentions n'étant pas de faire d'un simple exposé, un discours scientifique, je vais au fait.

Un moyen aussi simple que consolant, est offert à la société pour la préserver et même l'arracher pour toujours aux effets de la maladie la plus horrible et la plus meurtrière; faut-il parce qu'il est nouveau, ou parce qu'il n'est peut-être qu'une

chimère de plus à ajouter à celles dont on a déjà si souvent bercé la foiblesse humaine, faut-il l'environner dans son berceau de méfiance ou le frapper aussitôt d'anathême ?

Serions-nous encore dans ces tems barbares, où des décisions de Sorbonne, des arrêts de Parlement, proscrivoient sans examen les remèdes reconnus depuis pour les plus utiles ?

Non, Citoyens, plus celui qu'on propose paroît tenir du merveilleux, (des milliers de résultats heureux parlant surtout en sa faveur) plus il faut se garder de donner aux meneurs, s'il en existe, le moindre prétexte de pouvoir s'offrir à la bonhommie et à la crédulité de leurs partisans, comme des hommes poursuivis par l'esprit de parti

ou d'intérêts. C'est particulièrement aux gens de l'art qu'il convient, cependant sans foiblesse, de mettre dans leurs discours et dans leur conduite la plus grande circonspection; car quelques bonnes que puissent être leurs intentions, on pourroit les attribuer à des motifs moins louables.

Je pense en conséquence, Citoyens, que pour trouver la vérité que nous devons chercher, et qu'un voile épais semble encore nous dérober, il faut donner à la pratique de la vaccine, la plus grande extension et la plus grande publicité, et qu'il est du devoir des autorités compétentes, non seulement d'autoriser les gens de l'art dans leurs expériences, mais même de leur fournir tous les moyens qui peuvent les faciliter, et donner de l'authenticité et de la confiance à leurs travaux.

Une centaine d'enfans pris indifférement depuis l'âge de 3 ans accomplis jusqu'à sept, qui est l'intervalle reconnu le plus avantageux à ce genre d'expériences, et présentés le plutôt possible à la vaccination, sous la surveillance de douze commissaires, pris, moitié parmi les officiers de santé, et moitié parmi les notables de cette cité, suffiroient pour fournir à la ville de Strasbourg, qui a été dévancée et qui sera certainement plus ou moins suivie dans ces recherches par les principales villes de la France, suffiroient, dis-je, pour offrir collectivement des résultats propres à faire résoudre cette question : la vaccine offre-t-elle des avantages inappréciables à la société, peut-elle préserver en général de la petite vérole naturelle, ou par inoculation,

ou ne fait-elle qu'introduire un virus de plus dans la masse de nos humeurs?

Cette question posée, et dont la solution est la seule chose qui puisse nous occuper; aulieu de passer notre tems à raisonner sur une matière qui ne peut être bien connue, que par des faits, confirmés par l'expérience et le tems; aulieu de laisser les têtes s'exalter, l'indifférence ou les passions s'en mêler, et la chose la plus simple et la plus importante à vérifier, finir par être entièrement oubliée, ou devenir le patrimoine du premier venu; agissons avec sagesse et méthode, et nous aurons fait notre devoir.

Mais, nous dira-t-on, il est déjà des faits qui prouvent que la vaccination ne garantit

pas toujours du retour de la petite vérole, et que les suites en sont quelquefois fâcheuses.

Mais, est-ce bien sur quelques faits isolés, sur des assertions particulières, ou sur quelques certificats présentés et démentis, que des hommes sages et véritablement éclairés peuvent asseoir leur opinion sur un objet aussi délicat et aussi important?

Ces mêmes hommes, si empressés de proscrire ce dont ils ne parlent peut-être que d'après leurs passions, ne savent-ils pas que l'inoculation dont on a dit tant de mal, qui a fait tant de bien, et qui en auroit encore fait bien davantage, si au-lieu d'en diriger la marche et les effets par l'esprit systématique, ou des considérations

particulières, on s'étoit toujours borné à suivre les principes prescrits par la saine raison, qui sont toujours ceux de la véritable médecine; ne savent-ils pas qu'elle est aussi sujette à des retours, et que la petite vérole naturelle n'en est pas elle-même toujours exempte?

Je me résume, Citoyens, et je dis que la petite vérole étant encore une des maladies les plus inquiétantes et les plus dangereuses, il est naturel que le public saisisse avec empressement tout ce qui peut lui laisser entrevoir l'espérance, peut-être trop flatteuse, de se voir préservé et même délivré pour toujours de ce cruel et redoutable ennemi, et qu'il est du devoir des magistrats et des hommes éclairés, de

mettre dans le plus grand jour, la valeur, la nullité, ou le danger d'un procédé qui intéresse aussi éminemment la tranquillité et la vie de millions d'individus.

NOTA.

Mon intention n'étoit certainement pas de soumettre à l'impression un écrit d'aussi peu de valeur; mais comme on commence déjà à me présenter comme un grand partisan de la vaccination, j'ai cru devoir fournir au public impartial, les moyens de me juger.